



HAL
open science

Introduction. La CGT en question(s) ?

Michel Dreyfus, Michel Pigenet

► **To cite this version:**

Michel Dreyfus, Michel Pigenet. Introduction. La CGT en question(s) ?. La CGT en question(s). Regards croisés sur 125 années d'un syndicalisme de transformation sociale, 2019. hal-03749249

HAL Id: hal-03749249

<https://hal.science/hal-03749249>

Submitted on 10 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction. La CGT en question(s) ?

Par Michel Dreyfus et Michel Pigenet

Le portrait de la CGT en « vieille dame » du syndicalisme procède du cliché. Tenace, il suggère la sympathie et invite au respect dû aux anciens... pour autant qu'ils en acceptent le statut. En clair, qu'ils admettent avoir fait leur temps et sachent se tenir, avec ce que cela suppose de sagesse ou, mieux, de modération. A l'occasion, ils piquent la curiosité. On tolère qu'ils radotent et l'on s'attendrit à les entendre relater un passé supposé révolu.

Problème, si la doyenne des syndicats français revendique une antériorité longtemps confondue avec la primauté et ne s'offusque pas d'avoir ses entrées au musée, elle tourne résolument le dos à la maison de retraite. « Vieille dame », certes, mais version « indigne », tout au moins aux yeux des adversaires de ses objectifs, de ses pratiques, de sa culture et, pour tout dire, de son histoire.

L'empreinte de la CGT

L'histoire ? A la date où paraît ce livre, la CGT aborde sa 125^e année d'existence. Un sacré bail, qui la hisse au nombre des plus anciens groupements volontaires de l'Hexagone. Du côté syndical, la formation de la CFTC, deuxième confédération par ordre d'apparition, n'intervient qu'en 1919, soit près d'un quart de siècle après le congrès fondateur, à Limoges, en 1895, de la CGT. Celle-ci, après des débuts hésitants, arrête en 1902 des formes durables de structuration, corporatives et territoriales, dont se sont inspirées aussi bien ses concurrentes que ses adversaires patronaux pour en faire l'un des traits distinctifs du syndicalisme français. L'empreinte cégétiste tient aussi, sinon surtout, à ce que, par-delà le modèle d'organisation qu'elle a proposé, la Confédération a été jusqu'à ces dernières années le syndicat de référence. Quelles qu'ils soient, les acteurs et les observateurs sociaux ne peuvent ignorer la stratégie, les positions, les initiatives et les analyses de la CGT. Le constat vaut pour la masse des salariés et de larges secteurs de l'opinion, peu ou prou tentés d'assimiler le syndicalisme, son action et ses membres à l'aune de leurs représentations de la CGT. Ce n'est pas là la moindre des conséquences de son grand âge. Gage d'expérience et de savoir-faire, sa longue histoire est allée de pair, après l'exclusivité initiale, avec une prééminence et une relative ubiquité que confortait un incontestable dynamisme militant.

Repères et transversales : de la CGT au cégétisme

La CGT se distingue d'abord, indépendamment des traits partagés avec l'ensemble du mouvement syndical, de la diversité de ses bases et de ses variations idéologiques, par une combinaison singulière de pratiques et de références durables. Plus que de « style », mieux vaut parler ici de culture, dont le socle primaire de la solidarité se conjugue à la combativité, marque de volontarisme militant et d'une conception des relations sociales en termes de lutte des classes et de mobilisations comme préalables aux succès. Ceux-ci s'évaluent à l'aune d'acquis concrets, des plus modestes aux plus décisifs. Ce « matérialisme revendicatif », au fondement du cégétisme, renvoie à l'enracinement originel dans un monde ouvrier où l'on ne se paye pas de mots, source d'un ouvriérisme qui, pour le meilleur et le pire, n'a cessé d'imprégner la centrale. « Centrale » ? Le vocable ne va pas de soi au sein d'une CGT qui érige le fédéralisme en principe d'organisation. Le legs d'inspiration libertaire a prévalu jusqu'à nos jours. Il garantit la libre administration des structures affiliées, mais peut aussi bien protéger les prés carrés corporatifs ou catégoriels et des appareils jaloux de leurs prérogatives bureaucratiques. Du moins était-ce et demeure là la condition, voire le prix, du

« vivre ensemble » confédéral, défi récurrent eu égard à l'hétérogénéité socioprofessionnelle de la CGT et de ses références idéologiques. Aussi commode et pertinente que soit la chronologie des hégémonies idéologiques qui se sont succédées - syndicaliste révolutionnaire, réformiste, communiste -, aucune n'a jamais pu accéder à l'exclusivité. Toutes ont dû composer avec les invariants cégétistes aux multiples nuances de ton qui, du mouvementisme radical au réformisme gestionnaire, ont coexisté et se sont combinées tant bien que mal.

Actualité d'un détour par l'histoire

La connaissance du passé de la CGT ne se justifie pas seulement par son intérêt propre. L'étudier ouvre la voie à la compréhension du syndicalisme français, des caractéristiques de son implantation dans le monde du travail, de ses relations avec la République et de sa contribution à la construction d'un Etat social. Par là, elle éclaire tout autant les cadres et les modalités des relations professionnelles que ceux des mouvements sociaux hexagonaux. Mais le détour par l'histoire apparaît d'autant plus nécessaire alors que l'avenir même du syndicalisme semble incertain après quatre décennies d'une crise chronique qui a ramené le total des syndiqués à son niveau d'avant la Première Guerre mondiale. S'il s'inscrit dans un mouvement international, le recul accentué constaté en France doit beaucoup aussi à l'effondrement spectaculaire de la CGT. Le regain de combativité consécutif à 1995 est allé de pair avec l'arrêt de l'hémorragie des effectifs, mais il n'a pas inversé les tendances antérieures. Les plus amples des mobilisations ont conservé un caractère défensif, tandis que les échecs répétés et les divisions continuaient de saper la crédibilité syndicale. En l'absence de relais politiques à la contestation, la poigne solide de l'Etat, indifférente aux alternances partisans, a plus que relayé la main invisible du marché dans le « détricotage » des compromis sociopolitiques de la Libération, des Trente Glorieuses et des années 1968, vestiges assimilés à des entraves dont il importe de se « libérer »¹. Les « réformes » de la décennie 2010 ont ainsi ébranlé les protections dont bénéficiaient les salariés, limité leurs instances de représentation et les capacités d'intervention des syndicats. La multiplication des dérogations et voies légales pour les contourner, alliée à la critique du paritarisme, participe d'une profonde remise en cause à laquelle n'échappent pas, désormais, les corps intermédiaires.

L'historiographie de la CGT, son écriture n'en est plus, certes, à ses balbutiements. En 1995, l'ouvrage de Michel Dreyfus proposait la synthèse universitaire attendue du premier siècle de la Confédération². Le hasard voulut que la publication précédât de quelques semaines le mouvement social de l'automne, dont l'auteur, à défaut de le prédire, avait relevé les signes annonciateurs. Prudente, la conclusion décrivait une CGT au carrefour, entre renouveau ou déclin, issues dont la centrale ne détenait pas toutes les clés. Sur ce point, le questionnement historien prolongeait l'analyse, menée sur la longue durée, des « crises » de la CGT proposée, trois ans auparavant, par le sociologue Guy Groux et le politologue René Mouriaux³.

Vingt fois sur le métier...

Collectif, le présent ouvrage a l'ambition d'offrir une nouvelle synthèse, enrichie des avancées historiographiques survenues au cours du dernier quart de siècle et des interrogations que le présent soumet au passé. D'emblée, le choix de la pluridisciplinarité s'est imposé. Deux politologues se sont associés à cinq historiens, tous familiers des projets

¹ Michel Margairaz, Danielle Tartakowsky, *L'Etat détricoté. De la Résistance à la République en marche*, Paris, Ed. du Détour, 2018.

² Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Editions Complexe, 1995.

³ Guy Groux, René Mouriaux, *La CGT. Crises et alternatives*, Paris, Economica, 1992.

communs et des problématiques croisées qu'appelle l'étude de la CGT. La démarche n'est pas inédite, mais a gagné en assurance au fil des ans, ainsi qu'en témoigne la bibliographie livrée plus loin. Non exhaustive, celle-ci mêle les principaux ouvrages, contributions et articles publiés depuis 1995, sans oublier les thèses et les mémoires soutenus au cours de la période. Plus de la moitié des 318 titres répertoriés relève de cette « littérature grise », dont les difficultés de recensement expliquent d'éventuelles lacunes. S'il n'atteint pas le volume d'époques plus fastes, le cru, loin d'être négligeable, infirme l'hypothèse d'une forte régression de l'attention portée à la CGT. Au plus près des titres et des contenus, on note une remarquable progression de travaux connexes, propres à restituer les terrains et conjonctures dans lesquels agissent les syndicats et les militants. Les historiens n'en ont pas le monopole. Sur 122 chercheurs identifiés parmi les 209 auteurs et directeurs d'ouvrages répertoriés, ils fournissent le plus gros bataillon - 85 -, mais 37 universitaires d'autres disciplines figurent à leurs côtés, répartis entre politologues - 23 -, sociologues - 12 - et juristes - 2. Au passage, la bibliographie signale la fertilité des trois principaux centres de recherches en histoire ouvrière et syndicale : le Centre d'histoire sociale du XXe siècle (Paris 1), le Centre Georges-Chevrier de Dijon et le Centre de recherches historiques ; histoire des pouvoirs, savoirs, société (Paris 8).

En dehors du monde académique, 77 syndicalistes constituent le second contingent d'auteurs, soit un gros tiers du total. Si l'on excepte la réédition d'écrits de Pouget, les témoignages et les autobiographies - 28 - arrivent en bonne position, dans le droit fil d'une tradition inaugurée au 19^e siècle⁴. Sous la variété des itinéraires et l'inégale acuité des regards jetés sur les passés militants, les récits expliquent le saut dans la double aventure de l'écriture et de la singularisation par le besoin de transmettre une expérience de nature à concourir à l'émancipation collective des travailleurs. Des auteurs l'affirment noir sur blanc, quand ils ne confient pas avoir cédé aux pressions de leurs camarades ou ne passent pas par les services éditoriaux du syndicat ou d'organismes proches.

La CGT à l'épreuve de son histoire

Très tôt, les syndicalistes se sont souciés de leur histoire. Il y allait du passage intergénérationnel des savoirs et savoir-faire militants. La démarche, teintée de considérations mémorielles visait, en outre, à étayer les fondations idéologique et identitaire d'une contre-société fière de n'avoir à compter que sur elle-même. La maîtrise du passé et les usages de la mémoire procèdent, eux aussi, de rapports de classes. Le mouvement ouvrier, syndicat compris, s'est efforcé de surmonter par le collectif la médiocre capacité des dominés à imprimer leurs marques au temps et leur défaut consubstantiel de légitimité et d'attributs patrimoniaux. Ses projets en la matière relèvent d'un souci de forger une « mémoire historique »⁵ ou, si l'on préfère, d'une histoire d'institution qui, accordée aux impératifs de l'organisation, s'affirme en rupture avec les récits concurrents, à commencer par ceux que les autorités promeuvent dans les écoles publiques. Militante et conçue comme telle, elle ne défriche pas moins des terrains dont l'histoire académique se détourne ou qu'elle ignore. Ainsi en va-t-il de l'*Histoire des Bourses du travail* publiée en 1902, un an après la mort de son auteur, Fernand Pelloutier. En 1925, la CGT édite un ouvrage-anniversaire, où son histoire et celle de ses composantes sont traitées⁶. Plus largement, l'histoire est à l'honneur dans les

⁴ Cf. Xavier Vigna, *L'espoir et l'effroi. Luttres d'écritures et luttres de classes en France au XXe siècle*, Paris, La Découverte, 2016 ; Eliane Le Port, *Ecrire sa vie, devenir auteur. Le témoignage ouvrier depuis 1945*, thèse pour le doctorat d'Histoire, Université d'Evry Val d'Essonne, 2017.

⁵ Au sens de « récit finalisé du passé et instrumentalisation politique » que lui donne Marie-Claude Lavabre, in *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP, 1994.

⁶ CGT, *La CGT et le mouvement syndical. Livre du Trentenaire*, Paris, CGT, 1925.

conférences et les cours de l'Institut supérieur ouvrier et des Collèges départementaux du travail que supervise le Comité confédéral d'éducation ouvrière créé en 1933, dont le secrétariat général revient à un agrégé d'histoire, Georges Lefranc. Des manuels et des brochures les synthétisent, explorent des épisodes et des aspects particuliers, brossent la biographie de figures exemplaires. L'objectif, sinon le contenu, subsiste dans la CGT acquise aux ex-unitaires après 1946⁷.

Normatives et destinées à homogénéiser le corps militant, ces initiatives de sommet ne sauraient contredire les orientations du moment. Sceptique, Benoît Frachon n'en démord pas en privé : « l'histoire, on lui fait dire ce qu'on veut »⁸. Raison de plus pour ne pas laisser à découvert ce terrain de la « bataille des idées ». Si les syndicalistes communistes excellent à tirer les « leçons de l'histoire », il revient aux enseignants, secondés par les journalistes, au besoin confortés par une formation historienne, de les mettre en forme. L'influence communiste dans l'université dans les années postérieures à la Libération favorise ces coopérations explicitement au service du mouvement.

La donne change, cependant, au tournant des années 1980. La crise conjointe des certitudes et des modes de fonctionnement, que précipitent les échecs politiques et sociaux n'y est pas étrangère. En 1982, la fondation d'un Institut CGT d'histoire sociale en prend acte⁹. La décision rend compte des ambiguïtés d'une période où les espoirs suscités par l'arrivée de la gauche au pouvoir coïncident avec l'amorce d'un décrochage militant en mesure d'interrompre la transmission de l'identité cégétiste. La décision accompagne une sensibilité nouvelle à la préservation des archives, précaution exclusive, alors, d'ingérences extérieures¹⁰. Si l'Institut n'est pas à proprement parler un « secteur » de la CGT, il affiche son adhésion aux « valeurs » de la Confédération et déclare son intention de permettre aux syndiqués de « s'approprier » leur passé¹¹. A ce titre, il entreprend de les familiariser avec les sources et les méthodes de l'histoire. Sollicité pour les commémorations ou fournir un éclairage historique aux débats du présent, l'Institut publie des *Cahiers* trimestriels. Sur ces bases, il ne tarde pas à redéfinir la nature de ses collaborations avec les universitaires, représentés dans le comité scientifique associé à l'élaboration d'initiatives ouvertes aux chercheurs et aux débats historiographiques. L'organisation de colloques et de journées d'étude s'effectue bientôt en coopération avec des centres de recherches, dans le respect des attentes et spécificités des uns et des autres. Ces rencontres ont débouché sur la publication d'actes et d'ouvrages collectifs de référence.

Les effets de ce tournant, sans équivalent parmi les autres confédérations, sont perceptibles dans le titre et le contenu de l'ouvrage édité par la centrale en 1988 : *CGT. Approches historiques*¹². Ils se vérifient lors de la commémoration du Centenaire de la Confédération, marqué par la publication d'un livre « grand public », richement illustré, mais dont la construction thématique défie la tradition du récit continu¹³. En 2015, le nouvel ouvrage de

⁷ En 1958, le responsable de la formation, Marc Piolot, signe avec l'historien communiste Jean Bruhat l'*Esquisse d'une histoire de la CGT* (Paris, Éditions du Centre confédéral d'éducation ouvrière de la CGT), dont une nouvelle version actualisée est rééditée en 1966.

⁸ Cité par Jean Bruhat, in *Il n'est jamais trop tard*, Paris, Albin Michel, 1983, p. 159.

⁹ M. Pigenet, « L'Institut CGT d'histoire sociale (1982-2002) : entre exigences historiennes, impératifs d'organisation et démarche identitaire », in C. Andrieu, M.-C. Lavabre, D. Tartakowsky (dir.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 241-251.

¹⁰ Simultanément est créé un Centre confédéral d'archives, officiellement un service de la CGT rattaché au secrétariat général, mais dans les fait très liés à l'Institut.

¹¹ Note de Georges Ségué, le 12 octobre 1982. Archives de l'Institut.

¹² Maurice Moissonnier, Georges Pruvost (coord.), *CGT. Approches historiques*, Montreuil, Institut CGT d'histoire sociale-Centre confédéral d'histoire ouvrière, 1988.

¹³ Jean-Claude Poitou (coord.), *CGT, le premier siècle, 1895-1995*, Montreuil-Paris, Institut CGT d'histoire sociale-VO Éditions, 1995.

vulgarisation que la Confédération propose à ses militants renoue avec l'histoire chronologique, mais quatre de ses neuf auteurs sont des spécialistes reconnus, tandis que les différents chapitres, au fait des principaux apports de l'historiographie récente, n'esquivent aucune des questions délicates posées à la CGT¹⁴.

Ce qui nous ramène aux 77 syndicalistes répertoriés dans notre bibliographie. Beaucoup appartiennent aux différents instituts CGT d'histoire, professionnels et territoriaux, créés sur le modèle de l'Institut confédéral. Fait notable, de nombreuses contributions référencées renvoient à des publications mêlant syndicalistes et scientifiques, quand les textes cités ne sont pas le fruit d'une rédaction commune.

L'historiographie récente de la CGT : nouvelles approches et apports

Les échanges entre chercheurs et syndicalistes ont leur part dans la riche moisson bibliographique des deux dernières décennies. L'activité du service confédéral d'archives et ses liens avec l'Institut d'histoire ont favorisé la constitution continue de fonds volumineux mis à la disposition du public. L'Institut y veille qui, en 2016, a fait suivre l'appel à communication pour un colloque d'un long répertoire des fonds disponibles. Dans le même temps, l'histoire syndicale a étendu ses investigations vers les territoires fragiles du syndicalisme confédéré - des cadres aux travailleurs agricoles en passant par les salariés des centres d'appels ou du nettoyage -, interrogé ces zones de force - travailleurs à statut de la fonction publique et des services publics, dockers, intermittents du Spectacle... L'extension est également le fruit d'initiatives conduites par l'Institut ou avec son concours, par exemple sur l'activité internationale de la Confédération, le fonctionnement de ses instances et « secteurs » de travail, sur des temps forts de son histoire, décisifs et fastes - congrès d'Amiens, Front populaire - ou « difficiles » - de l'Occupation aux années 1975-1995, en passant par les années 1950. La sociobiographie de ses militants s'est développée dans le sillage d'un *Dictionnaire Maitron*, dont les séquences chronologiques empiètent maintenant le temps présent.

Les avancées intègrent aussi les dynamiques en provenance des autres sciences sociales, parties prenantes, on l'a vu, de programmes interdisciplinaires. On songe aux apports de la sociologie des mobilisations, des travaux sur les « pratiques syndicales du droit », les responsabilités exercées dans des institutions officielles ou en charge de services publics et aux promesses d'une histoire sociale et culturelle du syndicalisme. Son approche genrée est d'ores et déjà bien engagée, mais il y a lieu de la prolonger du côté de toutes les formes de domination - de sexe, origine, âge, etc. - à l'œuvre dans la société, parmi les travailleurs et jusque dans les rangs syndicaux.

Le renouveau de l'histoire du travail, des associations, de l'économie sociale et solidaire, de la protection sociale, etc., n'a pas manqué de rejaillir sur celle de la CGT, nécessairement croisée et saisie au plus près des activités de ses militants et organisations. Et inversement, car le syndicalisme et ses archives demeurent une voie d'accès privilégiée aux mille et un détails qui donnent à comprendre les conditions de travail, les enjeux sociaux du changement technique, les ambiances d'atelier, de chantier, de bureau ou de service, et au-delà, les manières de vivre et de ressentir de groupes sociaux dominés. L'objection d'un « encodage » syndical est pertinente, mais y renoncer reviendrait à se priver de la principale réserve d'informations sur les travailleurs et leurs points de vue, option intenable pour qui ne se satisfait pas de l'histoire « par en haut » fondée sur les seuls papiers et témoignages des ingénieurs, des gestionnaires, des employeurs, des fonctionnaires ou autres experts.

¹⁴ René Mouriaux, Michel Pigenet, Jérôme Beauvisage, André Narritsens, Danielle Tartakowsky, Jean Magnidas, Joël Hedde, Stéphane Sirot, Elyane Bressol, *Histoire de la CGT. Bien-être, liberté, solidarité*, Ivry, Ed. de l'Atelier, 2015.

Questions et terrains à explorer

Sans doute l'histoire de la CGT laisse-t-elle encore apparaître bien des angles morts, des zones d'ombres, des pistes à défricher et à explorer, des questions à reprendre et de réponses à reconsidérer. Qui s'en étonnera ? Au fil des pages, l'ouvrage, dont l'architecture thématique traduit le choix de restituer les ultimes acquis de la recherche, pointe quelques lacunes. Au chapitre des périodes mal connues, on retiendra les années 1921-1935, celles de la première scission, avec mention particulière pour la CGTU, mal-aimée de l'historiographie, mais matrice incontournable d'un syndicalisme communiste à l'œuvre au sein de la CGT réunifiée, à partir de 1936-1937 et, plus encore, après la Libération. A l'évidence, il conviendra, à l'avenir, de systématiser et d'approfondir l'étude de sa vie interne à tous les niveaux, des acteurs et des processus d'élaboration de ses analyses et décisions, de leur mise en œuvre, de questionner sa capacité à proposer des alternatives aux stratégies patronales et étatiques. Il faut souhaiter que soient poursuivis les premiers pas accomplis pour aborder les problématiques controversées et complexes de l'institutionnalisation, du paritarisme et de la gestion, de la contribution cégétiste à la construction de l'Etat social, mais également de son rôle dans l'évolution de la définition de la démocratie et de ses cadres. Il y a là matière à des recherches en longue durée, dont les résultats ne vaudront pas que pour le syndicalisme. Pour les quatre dernières décennies, certaines mutations intervenues appellent à dépasser les constats et à en évaluer les conséquences sur les orientations, les modalités d'action et le militantisme, les audiences...

Les modalités du turn-over syndical et de la désyndicalisation attendent toujours les monographies qui en reconstitueraient, à différentes échelles, les contextes, les ressorts et les enchaînements, tenteraient de suivre les parcours des anciens syndiqués et les relations qu'ils entretiennent avec leur organisation d'origine. La sociologie du syndicalisme gagnerait à se pencher sur le poids du secteur public et du salariat à statut dans la CGT, sur celui des ingénieurs, cadres et techniciens, irréductible à l'unique influence de l'UGICT, dans les directions syndicales. Qu'en est-il, encore, de la dissociation d'avec un PCF en perte accélérée de substance militante et politique sur la cohésion et les références d'une CGT dorénavant ouverte à divers vents idéologiques et à un pluralisme interne de fait, tandis que l'émiettement du salariat malmène plus que jamais les solidarités confédérales ? Georges Seguy en 1978-1980, puis Henri Krasucki plus tard, avaient tenté de faire prendre à la CGT une distance accrue vis-à-vis du PCF ; sans grand succès. En revanche, Louis Viannet puis Bernard Thibault y ont mieux réussi. Mais cette évolution n'est pas sans aller sans provoquer des remous au sein de la Confédération, tandis que l'affaire Thierry Lepaon¹⁵ interpelait l'éthique militante et entraînait une crise de direction sans équivalent depuis les années de jeunesse de la CGT. La perte de l'influence du PCF au sein de la Confédération, les positions acquises par une extrême gauche éclatée et les prétentions de la France insoumise pèsent sur l'orientation confédérale. Comment les syndiqués et les syndicats appréhendent-ils les effets de ce long déclin de la CGT qui menace sa primauté historique, aboutit à sa « prééminence étriquée »¹⁶ et l'exclue, dans certaines entreprises, de la liste des organisations représentatives ?

En 2017, au terme du cycle d'élections professionnelles survenues dans les entreprises privées entre 2013 et 2016, elle a perdu la première place qu'elle détenait depuis toujours au profit de la CFDT¹⁷. En décembre 2018, l'avance prise par la CGT dans la fonction

¹⁵ Elu secrétaire général en 2013, il fut contraint à la démission deux ans plus tard.

¹⁶ René Mouriaux, *Le syndicalisme en France depuis 1945*, Paris, La Découverte, 2013, p. 90.

¹⁷ *La CFDT a obtenu 26,3 % des voix, contre 24,8 % à la CGT et 15,6 à FO. L'avance prise par la CFDT enregistre, autre rupture avec le passé, sa meilleure implantation dans les entreprises,*

*publique*¹⁸ ne lui a pas permis de rattraper le terrain perdu dans le secteur privé. À quelques milliers de voix près, la CFDT a désormais pris l'avantage sur la CGT dans l'ensemble du salariat. Conserver une majorité relative aux alentours de 21-25 % ne permet plus d'envisager ce qui l'était avec 40 %. Rompus, bon gré mal gré, à l'exercice solitaire du syndicalisme, les cégétistes ont pu, à l'occasion, en tirer une forme de fierté. Du moins disposaient-ils d'assez de forces organisées et d'autorité pour peser et mobiliser d'une manière ou d'une autre. Il en va autrement quand les déchirures de la toile syndicale mettent à découvert des fractions entières du salariat et de nombreuses entreprises.

Une nouvelle ère ?

Ce changement d'époque et de rapport de forces est clairement apparu au feu des dernières mobilisations sociales. Si 1995 avait marqué le retour de luttes d'envergure sous des formes renouvelées et replacé la CGT au centre du jeu social, il s'en faut que les décennies suivantes aient transformé tous les essais du mouvement. Pendant plus de vingt ans, le niveau des manifestations a fait office de baromètre de la protestation. La CGT disposait en la matière d'un savoir-faire incontestable, qui concourait à sa visibilité. A l'évidence, les résultats n'ont pas été à la hauteur des foules rassemblées. Hormis en 2006, contre le « contrat première embauche », à la faveur d'une jonction avec le mouvement étudiant qui a contraint le gouvernement Villepin au recul, et en 2008-2010, où la CGT a impulsé l'inattendue levée en masse des travailleurs sans-papiers, les succès sont rares.

Le soutien et la compréhension de la majorité de l'opinion n'y font rien. Pas plus en 2003, qu'en 2007 ou 2010, les actions engagées contre d'impopulaires réformes des retraites ont échoué à empêcher leur application. Pour la CGT, sortie de la longue solitude revendicative des années 1980 et en pointe dans ces mobilisations, les « grèves par délégation » des salariés du public signalaient son incapacité à entraîner le « privé », sa base historique, dans des arrêts de travail interprofessionnels. Pour spectaculaires qu'aient été les manifestations, celles-ci ont régulièrement montré leurs limites, celles d'un répertoire d'actions cantonné dans des démonstrations symboliques en l'absence d'élargissement significatif du recours à l'arme économique de la grève.

Ces revers combinés à ceux enregistrés dans une multitude de conflits défensifs localisés entretiennent le doute sur l'efficacité des luttes et la probabilité de victoires. Des faiblesses et des impuissances anciennes éclatent au grand jour, sur fond de divergences syndicales lors des mouvements du printemps 2016 contre la « loi Travail », puis à l'automne 2017, contre la réforme « probusiness » du code du travail, l'une et l'autre instaurées par voie d'ordonnances. Convaincue de la nécessité d'une pression gréviste, celle-ci émerge dans le privé sans réussir cependant à prendre le relais d'un secteur public qui, moins directement concerné, hésite à cesser le travail. Mal comprise par l'opinion, la rude bataille perdue par les cheminots, au printemps 2018, a pâti des défaites précédentes, des failles d'une solidarité essentiellement financière et de la volonté explicite des autorités d'isoler et de vaincre, coûte que coûte, un bastion cégétiste. Mais la profession n'a pas échappé, elle-même, aux dangereuses commodités de la « grève par délégation », confiée en l'occurrence aux conducteurs. Quant aux manifestations, après des débuts encourageants en 2016, leur montée en puissance a subi de plein fouet, notamment à Paris, la répétition de saccages et d'affrontements aggravés par les nouvelles techniques de maintien de l'ordre « au contact » et le désir d'en découdre avec la police de groupes capables de s'imposer en tête des cortèges syndicaux. Nouvel indice d'une perte conjuguée de force militante et de savoir-faire cégétistes.

¹⁸ Avec 21,8 % des voix (- 1,2 point sur 2014), devant la CFDT (19 %, en recul de 0,3 point) et FO (18,1 %, en baisse de 0,5 point).

L'affaiblissement durable et considérable de la CGT ne fait plus de doute aujourd'hui. Du moins la Confédération n'a-t-elle pas subi l'effondrement qui réduit aujourd'hui le PCF au rôle de force d'appoint marginale. La Confédération conserve de « beaux restes » et demeure, en l'état, l'un des principaux pôles de résistance à l'offensive néo-libérale. Cette vision, défensive et passiviste, des ressources cégétistes laisse entière la question de l'avenir, au sens de l'aptitude de la centrale à broser les contours d'un horizon d'attente émancipateur, condition de sa longévité face au risque de banalisation mortifère. Telle était d'ailleurs l'ambition fondatrice de la « double besogne » liant, selon les mots de la Charte d'Amiens, « l'œuvre revendicative quotidienne » et la « préparation de l'émancipation intégrale » ?

A nouveau la double besogne ?

Ni l'une ni l'autre, au vrai, ne vont de soi. *S'agissant de la première, on ne voit pas que le terrain perdu par la CGT ait été pleinement réinvesti, y compris par SUD, dans l'action au jour le jour qui, à propos du salaire et des primes comme des mille-et-un détails de l'organisation et des conditions de travail, détermine l'existence ordinaire des salariés. Ce « vide » reflète et accélère à la fois l'évolution défavorable aux salariés du rapport des forces sociales, qu'enregistrent les négociations collectives, quand elles ne se réduisent pas à des concertations, voire à de simples consultations. Fréquemment convoquées sans mobilisations préalables, il n'est pas rare que, au nom du « gagnant-gagnant », elles mettent à mal des acquis tenus pour autant d'obstacles à la compétitivité et freins à l'emploi. Ces changements en accompagnent un autre, non moins redoutable, qui élève l'entreprise au rang d'échelon par excellence d'élaboration d'accords hétéroclites en lieu et place des normes homogénéisantes autrefois établies par des conventions de branche ou la loi. Dans ce contexte de négociations à froid entre « partenaires sociaux » en situation d'asymétrie croissante, revendiquer ou faire grève expose, dès que la contestation perturbe les impératifs de la gestion à flux tendu, aux procès en « archaïsme », « irresponsabilité », « égoïsme », et autre « prise d'otage ». Conclure à l'inadaptation définitive de la culture cégétiste avec l'époque serait cependant hasardeux. Gardons-nous d'assimiler air du temps et ère nouvelle.*

Le temps presse, cependant. Le récent mouvement des « gilets jaunes » est venu compliquer la donne. Authentique mouvement social, il affiche sa spontanéité et tire argument des défaillances des « corps intermédiaires », notamment syndicaux, pour les tenir à distance irrespectueuse. Sa radicalité rugueuse et insolente dérange, déconcerte, mais surtout interpelle plus particulièrement la CGT, dont il partage certaines revendications, l'aspiration à l'égalité et à la dignité, l'ambition de rupture avec des décennies de subordination aux « lois du marché ». À travers lui, une coalition improbable de vaincus des vieux bassins industriels, de salariés précaires, d'autoentrepreneurs et d'artisans au statut social incertain, de retraités, a réappris à prendre la parole, à se mobiliser et à contraindre le pouvoir au recul. Ce succès partiel n'a pas manqué d'interroger les syndicats. Conclure à l'invalidation de leurs prérogatives et savoir-faire, fruits de plus d'un siècle d'action et d'organisation, serait plus que hasardeux. L'une des caractéristiques du mouvement des gilets jaunes, né d'une protestation anti-taxe, bientôt élargie aux questions de la justice fiscale et du pouvoir d'achat, est d'avoir ciblé l'Etat, à l'exclusion des entreprises et du patronat, terrain et interlocuteurs par excellence des syndicats. En un sens, le pouvoir a su s'en accommoder au moment de lâcher du lest pour préserver son orientation probusiness. Sur ce point comme sur d'autres, la suite dépendra largement de la capacité syndicale à revenir dans le jeu. On admettra que la CGT soit concernée par ce défi, ce qui renvoie à l'actualité de la « double besogne ».

Si ces deux dimensions n'interagissaient pas l'une sur l'autre, il serait tentant de penser que les défis majeurs à relever par la Confédération se situent plutôt du côté de l'organisation et

du projet émancipateur. Avoir des structures efficaces, accordées à ses objectifs, est certes une préoccupation récurrente, que complique l'inévitable discordance entre la pérennité organisationnelle et les dynamiques inhérentes à toute vie sociale. En période d'accélération et de mutations, mieux vaut ne pas tarder à opérer les adaptations nécessaires, pour peu qu'elles ne contredisent pas les buts affichés. Mais qu'en est-il, aujourd'hui, du projet cégétiste ? Après des décennies d'expériences et de mutations sociopolitiques, le pansyndicalisme d'antan a vécu, tandis que la délégation d'élaboration stratégique à laquelle conduisaient les modulations de la longue connivence cégéto-communiste n'est plus de saison. Revenue de prétentions démesurées et émancipée de solidarités partisans, la Confédération est confrontée à l'attente d'alternatives émancipatrices.

Consciente de « l'interdépendance » des problèmes du travail avec ceux de l'école, du logement, de la santé, de la culture et des loisirs, elle sait devoir compter, en ces domaines, avec d'autres acteurs. Ainsi se dit-elle prête « à travailler au-delà du mouvement syndical avec les forces sociales disponibles pour œuvrer au rassemblement et aux mobilisations portant l'exigence d'amélioration de la condition faite aux salariés »¹⁹. Cette coopération vaut-elle pour tout ce qui participe de l'objectif de « transformation sociale », expression héritée de la Charte de 1906, mais susceptible d'interprétations variées, des plus gradualistes aux plus radicales ? S'étend-elle au champ politique ?

La Confédération s'en défend et certifie ne vouloir « en aucune manière remplacer la politique qui doit tenir sa fonction spécifique et qui est importante »²⁰. Fonction qu'elle se dispense toutefois de préciser, au risque de paraître faire sien le partage institué entre la sphère du travail et du social et celle du politique. Elle manifeste néanmoins sa volonté « de contribuer à la vie sociale et politique de façon ouverte et indépendante »²¹, de « conjuguer syndicalisme et citoyenneté » et de « revivifier la démocratie »²². Mais encore ? Ses statuts actuels l'engagent à agir « pour que prévalent dans la société les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité [...] pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions [...], pour la défense de l'environnement, pour la paix et le désarmement, pour les droits de l'homme et le rapprochement des peuples. » L'énumération brasse large et vise loin. Elle dessine la perspective de chevauchement, d'intersections et de convergences complexes, mais prometteuses, dans le maelstrom des mobilisations contre toutes les dominations. Et, pourquoi pas, en vue de « l'émancipation intégrale » chère aux cégétistes des origines.

¹⁹ Résolution adoptée en 2013 au congrès de Toulouse. *Le Peuple* de mai 2013, p. 147.

²⁰ Position adoptée en 2003 au congrès de Montpellier. *Le Peuple* du 28 mai 2003, p. 169.

²¹ Résolution votée en 2006 au congrès de Lille. *Le Peuple* du 28 juin 2006, p. 185.

²² Résolution votée en 1999 au congrès de Strasbourg. *Le Peuple* du 3 mars 1999, p. 243 et 242.